

La prime d'activité chez les 18-24 ans en Île-de-France

Au titre de décembre 2016, la prime d'activité a bénéficié à 56 712 allocataires franciliens de 18 - 24 ans pour un montant moyen de 128 euros. Au total, sur l'année 2016, 105 123 jeunes ont bénéficié de la prime d'activité au moins un trimestre. La majorité d'entre eux sont isolés sans enfant et un peu plus de 60 % sont des femmes. D'un trimestre sur l'autre, environ 75 % des allocataires du trimestre précédent maintiennent leurs droits, soit environ un quart qui les perd. Au fil de l'année, les entrées et sorties tendent à s'égaliser, laissant présager une stabilisation des effectifs et des montants alloués à la prime d'activité. Au niveau de l'Île-de-France, 61,8 % des jeunes allocataires de la prime d'activité sont sous le seuil des bas revenus, avec des taux plus élevés en petite couronne qu'en grande couronne. Parmi les allocataires de la prime d'activité, en l'absence de celle-ci, 4 136 passeraient en-dessous du seuil de bas revenus.

■ Une prestation importante pour les jeunes

Dans un contexte de chômage élevé chez les 18 - 24 ans, où un jeune sur quatre (25,3 %) est sans emploi en Île-de-France (1), avec une situation particulièrement difficile notamment pour les moins diplômés et les travailleurs à bas salaires, la question de la rémunération du travail occupe une place importante dans le débat public. En effet, les politiques d'aide aux travailleurs disposant de bas revenus ont souvent tenté de répondre au besoin, d'une part, de soutenir le pouvoir d'achat des plus précaires et d'autre part, d'inciter la reprise de travail en le rendant plus rémunérateur.

Jusqu'à récemment, trois dispositifs principaux concouraient à ces deux objectifs. Instaurés le 1er juin 2009 et le 1er septembre 2010 et versés par les Caisses d'allocations familiales (Caf), le volet « activité » du Revenu de solidarité active (Rsa)

ainsi que le Rsa « jeunes » étaient des compléments de revenus destinés aux bas salaires, venant en aide aux travailleurs de moins de 25 ans, sous certaines conditions très restrictives (2). Critiqués pour leur difficulté d'accès, leur complexité, ainsi que leur assimilation à un minimum social, le non recours posait un problème d'efficacité de l'aide. La Prime pour l'Emploi (PPE), mise en place en 2001 et gérée par l'État, était quant à elle ouverte aux jeunes et fonctionnait comme un crédit d'impôt, censé encourager la reprise d'activité. Ce dispositif était critiqué pour son versement en une fois et en décalage d'une année, déconnecté ainsi des besoins directs du bénéficiaire, mettant en doute son effet incitatif. De plus, elle n'était que peu redistribuée vers les bas revenus (3).

C'est dans le but de pallier aux limites de ces dispositifs que la prime d'activité a remplacé au 1er janvier 2016 le volet « activité » du Rsa et la PPE (4).

(1) Recensement de la population 2013, Insee.

(2) Le volet « activité » du Rsa était accessible aux jeunes sous condition d'avoir un enfant né ou à naître, ou bien de vivre maritalement avec une personne de plus de 25 ans, remplissant les conditions d'ouverture. Tandis que l'ouverture des droits du Rsa « jeunes » était soumise à condition d'avoir justifié d'au moins deux ans de travail (3 214 heures) au cours des trois dernières années.

(3) O. Bargain, I. Terraz, « Évaluation et mise en perspective des effets incitatifs et redistributifs de la Prime pour l'Emploi », *Économie et Prévision*, Volume 160, Année 2003, pp. 121-147.

(4) Les 18 - 24 ans demeurent cependant éligibles à la composante « socle » du Rsa généralisé ainsi que du Rsa « jeunes ».

La prime d'activité, versée par la Caf, est un complément de revenu destiné aux personnes en emploi ayant de faibles ressources. Pour les jeunes, les principaux avantages sont notamment l'ouverture des droits dès l'âge de 18 ans et la disparition d'une obligation d'activité minimum. Cette aide n'est plus associée à une image de minimum social, la procédure est plus claire avec le passage au tout numérique ainsi qu'un versement identique tous les mois mais avec un rythme trimestriel de mise à jour des montants, évitant des

■ Au 31 décembre 2016, 56 712 jeunes bénéficient de la prime d'activité

Au 31 décembre 2016, soit un an après sa mise en place, pour un montant moyen de 128 euros (7), la prime d'activité bénéficie à 56 712 allocataires franciliens de 18 - 24 ans (cf. tableau 2).

En prenant en compte les éventuels conjoints, enfant(s) ou autres personnes à charge de l'allo-

Tableau 1 : La population totale et active des 18 - 24 ans

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Population 18 - 24 ans	240 412	136 666	146 116	125 127	118 488	118 126	112 954	112 388	1 110 277
Population active	109 635	68 169	82 157	65 741	73 784	65 276	63 862	64 381	593 005
dont ayant un emploi	87 294	52 948	54 052	48 588	54 812	50 509	48 106	46 565	442 875
dont chômeurs	22 341	15 221	28 105	17 154	18 973	14 767	15 756	17 815	150 130
Part de la population active (%)	45,6	49,9	56,2	52,5	62,3	55,3	56,5	57,3	53,4

Source : Insee, Recensement de la population 2013.

démarches mensuelles. Par ailleurs, cette prestation ne s'adresse pas uniquement aux jeunes salariés, mais également aux étudiants exerçant un emploi (5), apprentis, auto-entrepreneurs etc.

La prime d'activité concerne la population active, avec d'une part la population active occupée qui peut directement prétendre à la prestation si ses revenus sont trop faibles et d'autre part, la population active non-occupée (c'est-à-dire au chômage), cible potentielle de l'effet incitatif de la prestation. Ainsi, sur les plus d'1,1 million de jeunes de 18 - 24 ans que compte l'Île-de-France, près de 600 000 sont considérés actifs, dont les trois quarts sont en emploi (6) (cf. tableau 1). La prime d'activité s'adressant donc potentiellement à la moitié des jeunes d'Île-de-France (53,4 %), il importe de connaître davantage leur profil et le public visé.

cataire, 69 095 personnes sont couvertes par la prestation (8). Rapporté à la population active occupée, un peu plus d'un travailleur sur dix bénéficie de la prime d'activité chez les 18 - 24 ans, soit 12,8 % au niveau francilien, allant de 10,8 % à Paris jusqu'à 15,2 % en Seine-et-Marne. Une certaine disparité entre communes existe, avec la Seine-Saint-Denis et la périphérie de l'Île-de-France qui présentent les taux les plus élevés (cf. carte).

Tandis que 15,9 % des allocataires de la prime d'activité ont entre 18 et 24 ans au niveau régional, les taux s'étagent de 11,2 % en Seine-Saint-Denis à 19,5 % en Seine-et-Marne. Ces ratios démontrent l'importance de la prime d'activité pour les jeunes qui ont un besoin réel de politiques de soutien des petits salaires, au même titre que les 25 ans et plus.

Tableau 2 : Répartition des allocataires de la prime d'activité de 18 - 24 ans au 31 décembre 2016

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Seulement Prime d'activité	9 267	6 014	7 251	5 849	8 098	6 377	6 317	6 091	55 264
Rsa socle + Prime d'activité	151	99	273	174	237	149	182	183	1 448
Total Prime d'activité	9 418	6 113	7 524	6 023	8 335	6 526	6 499	6 274	56 712
- dont bonification individuelle	8 670	5 626	6 792	5 499	7 716	6 060	6 013	5 771	52 147
Personnes couvertes par la Prime d'activité	10 441	7 113	9 805	7 371	10 336	8 009	8 207	7 813	69 095
Population active occupée de 18 - 24 ans couverte par la prime d'activité (%)	10,8	11,5	13,9	12,4	15,2	12,9	13,5	13,5	12,8
Part des allocataires de la prime d'activité ayant 18 à 24 ans (%)	15,7	16,5	11,2	14,7	19,5	18,8	18,0	16,3	15,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2016 ; Insee, Recensement de la population 2013.

(5) Si leurs revenus nets sont supérieurs à 0,78 Smic mensuel net. Au 31 décembre, les étudiants représentaient ainsi 4,9 % des allocataires de la prime d'activité, soit 2 779 allocataires en Île-de-France.

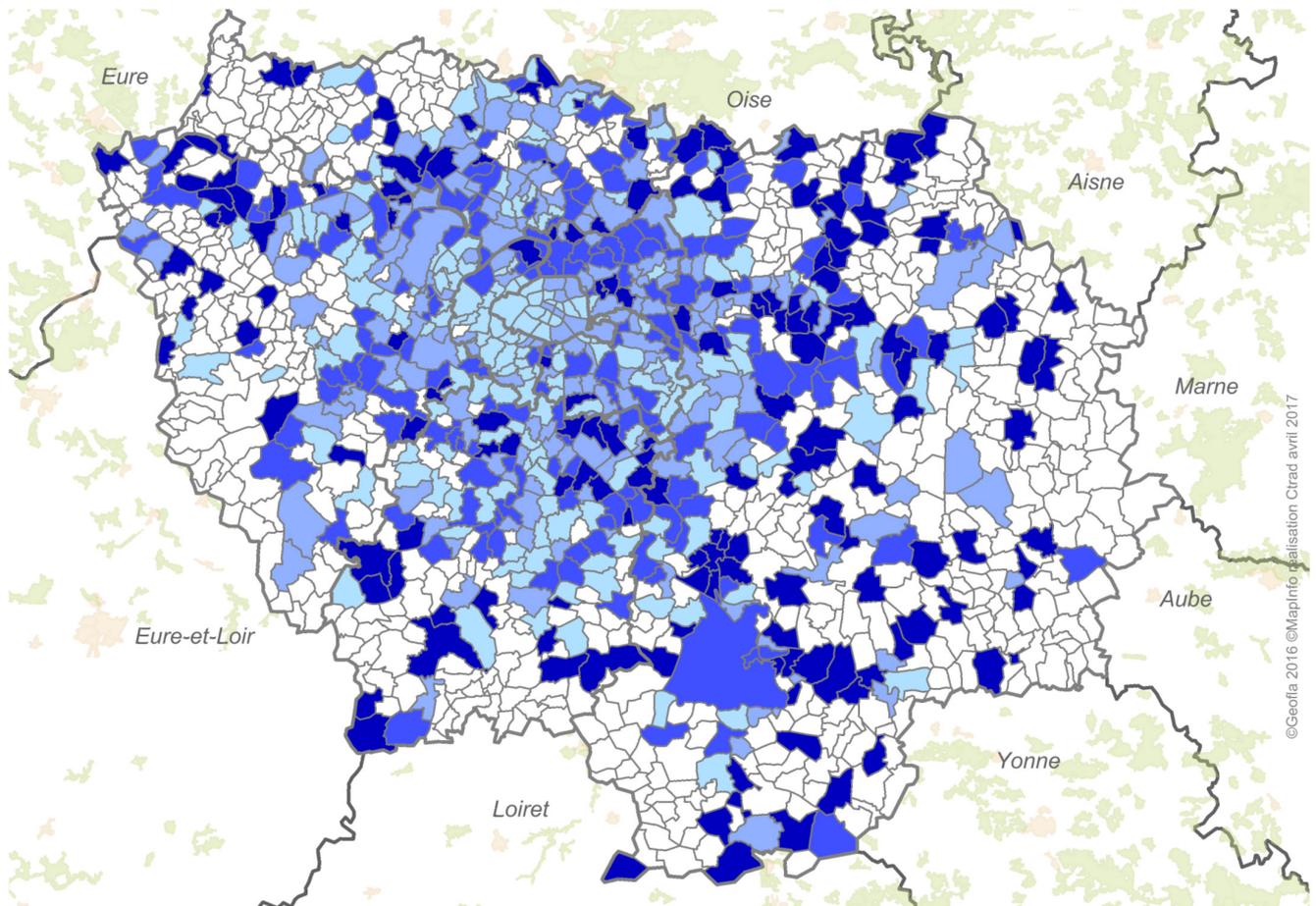
(6) Les chiffres de la population totale et active proviennent du recensement de la population de l'Insee de 2013. Ces données sont donc utilisées ici comme ordre de grandeur afin d'évaluer la situation des jeunes sur le marché du travail.

(7) Ce chiffre prend en compte les éventuelles bonifications individuelles (à partir d'environ 0,5 Smic mensuel net, un allocataire de la prime d'activité est éligible à une bonification individuelle en plus du montant initial de prime d'activité) d'un montant moyen de 56 euros.

(8) Parmi les 69 095 personnes couvertes, on comptabilise donc 56 712 allocataires de la prime d'activité (82,1 %), 5 570 conjoints (8,1 %) et 6 813 enfants ou autres personnes à charge (9,9 %).

Les jeunes bénéficiaires de la prime d'activité par commune en Île-de-France

Taux régional 12,5 %



©Geoila 2016 ©MapInfo réalisation Ctrac avril 2017

Sources : Caf Fic 1216, Insee recensement population 2013

Part des allocataires de la prime d'activité sur la population active occupée chez les 18 - 24 ans (en %)

	De 16,2 à 35,5	(173)
	De 13,2 à 16,1	(172)
	De 11,2 à 13,1	(177)
	De 4,2 à 11,1	(182)
	Effectifs inférieurs à 5 allocataires	(596)

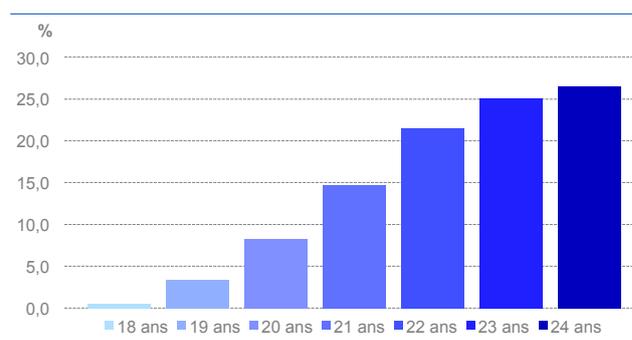
Limites territoriales

	Départements
	Communes
	Bois et forêts
	Bâties

■ Un profil socio-démographique particulier

Sans surprise, la très grande majorité des bénéficiaires des 18 - 24 ans ont entre 22 et 24 ans (73,1 %), sans que les plus jeunes (18 - 21 ans) ne soient pour autant laissés pour compte (26,9 %), comme représenté dans le graphique sur la répartition francilienne (cf. graphique), confirmant le bien-fondé de l'ouverture des droits dès 18 ans. Concernant la structure familiale, la grande majorité des bénéficiaires sont des personnes isolées sans enfant, que ce soit des femmes vivant seules ou des hommes vivant seuls. Ainsi, les personnes isolées sans enfant représentent 85,3 % des allocataires en Île-de-France, allant jusqu'à 91,6 % à Paris (cf. tableau 3).

Graphique : Répartition par âge des bénéficiaires de la prime d'activité en Île-de-France (en %)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2016.

Tableau 3 : Structure familiale des bénéficiaires de 18 - 24 ans de la prime d'activité au 31 décembre 2016 (en %)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Femmes vivant seules	54,0	48,9	46,9	47,1	47,4	46,3	46,5	46,5	48,2
Hommes vivant seuls	37,6	39,2	33,2	37,9	36,5	39,2	36,5	37,2	37,1
Couples avec enfant(s)	1,4	3,1	6,9	4,8	5,0	4,9	6,0	5,2	4,6
Couples sans enfant	3,5	3,7	4,4	3,5	4,3	3,4	3,9	3,3	3,8
Familles monoparentales	3,4	5,2	8,5	6,7	6,8	6,2	7,0	7,8	6,4

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2016.

Les familles monoparentales, particulièrement fragiles, représentent 6,4 % des allocataires de la prime d'activité mais près de six familles avec enfant(s) sur dix (jusqu'à sept sur dix pour Paris). Enfin, les couples avec (4,6 %) et sans enfant(s) (3,8 %) sont minoritaires.

lant de 59,0 % dans les Hauts-de-Seine à 65,0 % en Seine-Saint-Denis. En effet, il a été montré qu'elles sont plus susceptibles d'avoir des emplois peu rémunérés ou à temps partiel (9) : précarité d'autant plus exacerbée en cas de foyer monoparental (10).

Tableau 4 : Répartition par sexe des bénéficiaires de 18 - 24 ans de la prime d'activité au 31 décembre 2016 (en %)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Homme	39,0	41,0	35,0	39,6	38,5	40,8	38,6	38,8	38,8
Femme	61,0	59,0	65,0	60,4	61,5	59,2	61,4	61,2	61,2

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2016.

Une des caractéristiques importantes de la prime d'activité est que la majorité des allocataires sont des femmes, avec une moyenne de 61,2 % au niveau francilien pour les 18 - 24 ans (cf. tableau 4), al-

Les 18 - 24 ans bénéficiant de la prime d'activité présentent des particularités départementales quant au type d'occupation de logement (cf. tableau 5). Paris se distingue particulièrement par

Tableau 5 : Type d'occupation de logement des bénéficiaires de la prime d'activité au 31 décembre 2016 (en %)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Hébergement à titre gratuit	28,0	43,6	54,1	50,0	54,8	52,5	52,3	61,5	48,7
Locataire ou sous locataire	63,3	48,2	37,6	42,1	36,9	39,0	37,5	29,6	42,6
Autre type d'hébergement payant	4,0	3,3	4,3	3,8	3,8	4,5	4,1	4,1	4,0
Autre	4,7	4,9	4,0	4,2	4,4	4,0	6,2	4,9	4,6

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2016.

(9) C. Decondé, « Les Franciliennes salariées : plus souvent à temps partiel et moins bien rémunérées que les hommes », *Insee Île-de-France faits et chiffres*, mars 2012, n°281.

(10) S. Drieux, C. Martinez, N. Azarouil, V. Demonchy, « Familles monoparentales franciliennes : les femmes toujours en première ligne face aux difficultés », *Insee Analyses Île-de-France*, mars 2016, n°29.

un taux d'allocataires hébergés à titre gratuit très bas (28,0 %) et la petite couronne présente aussi des taux relativement faibles par rapport à la grande couronne.

■ Lors de sa mise en place, plus de 60 % des allocataires de la prime d'activité n'étaient préalablement pas affiliés à la Caf

L'observation des premiers bénéficiaires de la prime d'activité, c'est-à-dire au premier trimestre 2016, permet de connaître un peu mieux le parcours et la relation à la Caf de ces allocataires (cf. tableau 6). Ainsi, la majorité n'était pas affiliée à la Caf (28 686 allocataires, soit 61,6 %), tandis que 17 914 étaient déjà allocataires en décembre 2015. Sur ces 17 914 allocataires, une part importante (15 051 allocataires, soit 84,0 %) bénéficiait d'une

Tableau 6 : Provenance des premiers bénéficiaires de 18 - 24 ans de la prime d'activité au 31 mars 2016

Provenance	Nombre d'allocataires
Nouvel allocataire	28 686
Ancien allocataire	17 914
- dont allocation logement	15 051
- dont allocation familiale	4 124
- dont Rsa volet "activité"	3 340
- dont Rsa Socle	1 977

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2015 et mars 2016.

allocation logement avant de toucher la prime d'activité et 4 124 allocataires percevaient une allocation familiale, soit 23,0 %. Une petite partie des allocataires de la prime d'activité touchaient le

Rsa socle (1 977 allocataires, soit 4,2 %) et 3 340 allocataires percevaient le volet « activité » du Rsa au 31 décembre 2015, soit 7,2 %. À noter qu'environ 92 % des allocataires de 18 - 24 ans du volet « activité » du Rsa en décembre 2015 ont basculé à la prime d'activité au 31 mars 2016, mais ils ne représentent au total qu'une petite proportion des allocataires de la prime d'activité, soit 5,8 %. La prime d'activité absorbe donc une grande partie des anciens prétendants au Rsa activité, mais englobe une population beaucoup plus large, sans savoir cependant s'ils proviennent de la prime pour l'emploi ou non.

■ Sur l'année 2016, 105 123 jeunes de 18 - 24 ans ont bénéficié de la prime d'activité au moins un trimestre

Sur l'année 2016, l'observation de l'évolution des droits à la prime d'activité chez les 18 - 24 ans permet de mieux cerner la dynamique des entrées et sorties du dispositif (cf. tableau 7). Ainsi, pour un trimestre donné, environ 75 % des allocataires du trimestre précédent maintiennent leurs droits, soit environ un quart qui les perd. Concernant les nouveaux entrants, leur nombre baisse au fil des trimestres. En effet, ils représentent sur le deuxième trimestre 42,2 % des allocataires de prime d'activité, puis 30 % sur les troisième et quatrième trimestres de 2016 (respectivement 29,3 % et 32,3 %). À noter qu'en termes d'effectifs, les entrées et sorties du dispositif tendent à s'annuler au fil de l'année 2016. Ainsi, entre le premier trimestre et le deuxième, le solde positif entre entrants et sortants était de 11 613, tandis que sur les deux trimestres suivants il n'était plus que de 2 640 et de 2 872, présageant ainsi que le nombre de bénéficiaires

Tableau 7 : Évolutions trimestrielles sur 2016 des droits à la prime d'activité chez les 18 - 24 ans

Évolution des droits	Évolution 1er trimestre/2ème trimestre	Évolution 2ème trimestre/3ème trimestre	Évolution 3ème trimestre/4ème trimestre
Maintien droit prime d'activité	31 354	38 771	37 468
Maintien prime d'activité + Rsa socle	592	598	530
Prime d'activité + Rsa socle passe prime d'activité	350	251	218
Prime d'activité passe prime d'activité + Rsa socle	187	181	170
Sortis tranche d'âge mais restés dans la PPA	2 048	2 491	2 477
Total maintiens prime d'activité	34 531	42 292	40 863
<i>Total maintiens par rapport au trimestre précédent (en %)</i>	<i>74,1</i>	<i>75,3</i>	<i>72,6</i>
Perte droits prime d'activité	10 464	12 135	13 567
Perte droits prime d'activité + Rsa socle	178	162	141
Allocataire prime d'activité passe Rsa socle	128	119	136
Prime d'activité + Rsa socle passe Rsa socle	458	395	437
Sortis tranche d'âge et sortis de la prime d'activité	842	1 063	1 173
Total sorties prime d'activité	12 070	13 874	15 454
<i>Total sorties par rapport au trimestre précédent (en %)</i>	<i>25,9</i>	<i>24,7</i>	<i>27,4</i>
Nouvel allocataire prime d'activité	22 694	15 589	17 316
Nouvel allocataire prime d'activité + Rsa socle	247	209	212
Allocataire Rsa socle passe prime d'activité	246	246	262
Allocataire Rsa socle passe prime d'activité + Rsa :	496	470	536
Total entrées prime d'activité	23 683	16 514	18 326
<i>Poids des entrées sur effectifs du trimestre de référence (en %)</i>	<i>42,2</i>	<i>29,3</i>	<i>32,3</i>

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars, juin, septembre, décembre 2016.

de la prime d'activité pourrait potentiellement se stabiliser avec le temps. Au total, 105 123 allocataires de 18 - 24 ans ont bénéficié de la prime d'activité au moins un trimestre sur l'année 2016. Sur l'ensemble de l'année 2016, l'augmentation du nombre d'allocataires de la prime d'activité a rapidement connu un ralentissement (cf. tableau 8).

Le nombre de bénéficiaires entre le premier et le deuxième trimestre a grimpé de 20,5 %, passant de 46 600 à 56 166 allocataires, tandis que les évolutions trimestrielles suivantes ont vu des augmentations d'effectifs de moins de 1 % (0,3 % entre le deuxième et le troisième et 0,7 % entre le troisième et le quatrième), compris entre 56 000 et moins de 57 000. À noter que le dispositif est encore trop récent pour savoir si le nombre de bénéficiaires se stabilisera à ces niveaux ou non, même si la tendance semble se confirmer.

Baucoup sortent du dispositif car ils n'ont pas déclaré de revenus sur le trimestre de référence. Ce cas de figure représente 64,3 % des cas au niveau francilien, confirmant en partie l'intuition que les bénéficiaires de la prime d'activité sont dans une large mesure bénéficiaires de contrats à durée déterminée et sortent facilement du marché de l'emploi. Par ailleurs, certains demandeurs se sont vus refuser l'aide pour cause de ressources trop élevées (12,3 %). Ces allocataires représentent probablement le cas de figure de jeunes étant juste au-dessus du seuil limite de recevabilité de l'allocation. Tandis que ceux dont la rémunération était insuffisante représentent 8,1 % pour les étudiants et 3,7 % pour les autres travailleurs, soit 11,8 % des personnes voulant accéder à la prime d'activité et ayant été refusés à cause de salaires trop faibles.

Tableau 8 : Nombre d'allocataires de 18 - 24 ans de la prime d'activité par trimestre de 2016

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Paris	9 045	10 023	9 336	9 418
Hauts-de-Seine	5 645	6 749	6 363	6 113
Seine-Saint-Denis	6 223	7 579	7 512	7 524
Val-de-Marne	4 488	5 469	5 817	6 023
Seine-et-Marne	6 663	7 906	8 167	8 335
Yvelines	4 916	6 023	6 548	6 526
Essonne	4 886	6 542	6 562	6 499
Val-d'Oise	4 734	5 875	6 010	6 274
Île-de-France	46 600	56 166	56 315	56 712

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars, juin, septembre, décembre 2016.

Tableau 9 : Montants (en euros) alloués aux bénéficiaires de 18 - 24 ans de la prime d'activité par trimestre de 2016

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Paris	3 516 798	4 047 696	3 650 154	3 517 022
Hauts-de-Seine	2 204 450	2 785 449	2 549 651	2 316 199
Seine-Saint-Denis	2 718 426	3 363 539	3 251 106	3 086 895
Val-de-Marne	1 820 756	2 313 926	2 393 989	2 337 310
Seine-et-Marne	2 615 022	3 187 287	3 158 951	3 137 086
Yvelines	1 893 957	2 391 911	2 506 827	2 420 606
Essonne	1 946 067	2 662 340	2 583 880	2 468 319
Val-d'Oise	1 969 920	2 510 664	2 475 831	2 443 252
Île-de-France	18 685 396	23 262 812	22 570 389	21 726 690

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars, juin, septembre, décembre 2016.

L'évolution des montants alloués aux bénéficiaires de la prime d'activité (cf. tableau 9) suit une tendance similaire à celle du nombre d'allocataires. Après une augmentation élevée entre le premier et le deuxième trimestre (+24,5 %), une légère baisse s'observe entre le deuxième et le troisième trimestre (-3,0 %) ainsi qu'entre le troisième et le quatrième trimestre (-3,7 %), arrivant aux alentours de 21,7 millions d'euros au dernier trimestre. L'origine de cette diminution des montants au regard de l'augmentation, même faible, des effectifs peut sembler paradoxale et n'est pas encore expliquée. Toutefois, la stabilisation des indicateurs liés à la prime d'activité semble se confirmer. Il est intéressant de savoir quelles sont les raisons de sortie de la prime d'activité ou bien de refus d'attribution de l'allocation chez les jeunes (cf. tableau 10).

Tableau 10 : Motifs de suspension du droit ou du versement de la prime d'activité au 31 décembre 2016 (en %)

	Île-de-France
Pas de revenu d'activité déclaré sur le trimestre de référence	64,3
Ressources trop élevées	12,3
Etudiant rémunération insuffisante	8,1
Inférieur au seuil de versement	3,7
Titre de séjour non valide ou non renouvelé	6,1
Autres cas	5,5

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2016.

■ Suivi de la première cohorte de bénéficiaires de la prime d'activité

L'étude des 46 600 bénéficiaires de la prime d'activité de 18 - 24 ans au premier trimestre de sa mise en place, soit au 31 mars 2016, permet d'avoir une idée de la durée de maintien des jeunes dans le dispositif (cf. tableau 11).

Une grande partie des allocataires de ce premier trimestre le sont toujours au quatrième (46,3 %), montrant le soutien sur le long terme que peut représenter la prime d'activité (11). Les autres allocataires, majoritaires (53,7 %), ne bénéficient de la prime d'activité que sur une durée déterminée relativement courte (un, deux ou trois trimestres), vraisemblablement pour cause de contrats précaires, comme suggéré dans le tableau 10.

Tableau 11 : La première cohorte de bénéficiaires de 18 - 24 ans de la prime d'activité et le nombre de trimestres en tant qu'allocataire

Nombre de trimestres	Nombre d'allocataires	Ratio
1	10 398	22,3
2	7 169	15,4
3	7 440	16,0
4	21 593	46,3
	46 600	100,0

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2016.

Ainsi, 22,3 % des allocataires de la cohorte n'ont bénéficié de la prime que sur un trimestre, 15,4 % sur deux et 16,0 % sur trois trimestres. Ces allocataires cumulent deux situations fragiles en ayant des revenus faibles et des contrats de court terme.

■ Les effets de la prime d'activité sur les revenus

Un rapport du groupe d'experts sur le Smic (salaire minimum interprofessionnel de croissance),

datant de décembre 2016 (12), a souligné les effets positifs attendus d'une revalorisation de la prime d'activité. Ils avancent qu'aussi bien « la pauvreté comme l'inégalité diminuent plus fortement sous l'effet d'une revalorisation de la prime d'activité que sous l'effet d'une hausse du Smic ». En effet, la prime d'activité est davantage ciblée sur les premiers déciles de niveau de vie car elle prend en compte les ressources totales du foyer, permettant une concentration de l'aide sur les ménages les plus modestes.

Ainsi, les foyers ayant au moins un allocataire de la prime d'activité de 18 - 24 ans témoignent de ressources mensuelles relativement faibles (cf. tableau 12), avec une moyenne de 1 038 euros sur l'Île-de-France; la Seine-Saint-Denis ayant la moyenne la plus faible (991 euros) et les Yvelines la plus élevée (1 070 euros).

La population allocataire de la prime d'activité est en grande partie considérée à bas revenus, c'est-à-dire ayant un revenu par unité de consommation inférieur à 1 045 euros par mois et par unité de consommation : 61,8 % des allocataires de 18 - 24 ans de la prime d'activité sont sous le seuil de bas revenus en Île-de-France, allant de 56,5 % en Seine-et-Marne à 69,6 % à Paris, avec des taux plus élevés en petite couronne qu'en grande couronne (cf. tableau 13).

Tableau 12 : Ressources mensuelles moyennes des allocataires de la prime d'activité au 31 décembre 2016

	Moyenne des ressources mensuelles
Paris	1 033
Hauts-de-Seine	1 042
Seine-Saint-Denis	991
Val-de-Marne	1 032
Seine-et-Marne	1 051
Yvelines	1 070
Essonne	1 062
Val-d'Oise	1 026
Île-de-France	1 038

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2016.

Tableau 13 : Les allocataires de 18 - 24 ans de la prime d'activité et leur situation vis-à-vis des bas revenus

	Allocataires de la prime d'activité*	Allocataires à bas revenus	Part d'allocataires à bas revenus (%)	Allocataires à bas revenus si absence prime d'activité	Part d'allocataires à bas revenus si absence prime d'activité (%)
Paris	8 992	6 257	69,6	6 851	76,2
Hauts-de-Seine	5 762	3 749	65,1	4 135	71,8
Seine-Saint-Denis	7 019	4 460	63,5	5 044	71,9
Val-de-Marne	5 588	3 431	61,4	3 913	70,0
Seine-et-Marne	7 813	4 412	56,5	5 051	64,6
Yvelines	6 130	3 596	58,7	4 072	66,4
Essonne	6 170	3 545	57,5	4 042	65,5
Val-d'Oise	5 791	3 480	60,1	3 958	68,3
Île-de-France	53 265	32 930	61,8	37 066	69,6

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2016.

* Le calcul se fait hors allocataires dont le revenu n'est pas fourni ou mal connu (autres régimes, étudiants, doubles allocation adulte handicapé et handicapés en maison d'accueil spécialisée).

(11) À noter que les calculs comptabilisent les sorties d'âge, c'est-à-dire les allocataires qui sortent de la tranche d'âge étudiée mais gardent leur droit à la prime d'activité.

(12) « Salaire minimum interprofessionnel de croissance », Rapport annuel du groupe d'experts sur le Smic, 5 décembre 2016, consultable sur <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/430978>

Cependant, sans cette prime d'activité, le nombre d'allocataires à bas revenus serait plus élevé. En effet, la part d'allocataires à bas revenus serait d'environ 8 points plus élevé, passant à 69,6 %, ce qui représenterait 4 136 personnes passant en-dessous du seuil de bas revenus.

La prime d'activité apporte ainsi un regain de pouvoir d'achat et permet de sortir certains allocataires du seuil de bas revenus, mais n'empêche pas la précarité de ces jeunes, ayant des bas revenus et pour certains des contrats précaires. ■

Emmanuel Glachant
Delphine Guérin
Ctrad – Caf en Île-de-France